

Zeitschrift: Travaux de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 3 (1954-1955)

Artikel: Sur la répartition de l'Andropogon Gryllus L. en Suisse
Autor: Becherer, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur la répartition de l'*Andropogon Gryllus* L. en Suisse

par

A. BECHERER

L'*Andropogon Gryllus* L. ssp. *genuinus* Hackel (*Pollinia Gryllus* Sprengel, *Chrysopogon Gryllus* Trin.), dont l'aire comprend la région méditerranéenne, l'Europe orientale, l'Asie jusqu'aux Indes et l'Australie, est caractéristique du versant méridional de notre pays: Tessin, où il est assez fréquent (Chenevard 1910, p. 73) et partie inférieure de la vallée de Mesocco, canton des Grisons (Braun-Blanquet et Rübel 1932, p. 101)¹. Il habite des coteaux arides, bien exposés au soleil.

Cette graminée fut en outre indiquée par Murith (1810, p. 51) et Gaudin (1811, p. 109), pour la région de Bex, vallée du Rhône (canton de Vaud). Ces auteurs furent suivis par Hegetschweiler (Suter 1822, p. 373), Gaudin (1828, p. 218; 1833, p. 126), Gremlin (1867, p. 350) et d'autres auteurs de flores suisses.

Le botaniste vaudois Rapin (1842, p. 395; 1862, p. 654) indique pour Bex deux endroits: le Montet et les Devens; ses collègues Durand et Pittier (1882, p. 356) également deux: la Combaz (selon Charpentier, Thomas et Leresche) et les Devens (selon Gaudin).

En 1895, un autre botaniste vaudois, Henri Jaccard, fait la remarque suivante (p. 375): « On sait que cette espèce du Tessin a été plantée par E. Thomas à la station voisine de Bex ». Cette affirmation est surprenante. Jaccard semble avoir été influencé par l'indication de Gaudin (1828, p. 212): « ... aux Devens, in *Thomasii pratis prope Bex* ». En aurait-il conclu qu'il s'agissait là d'une espèce du célèbre jardin d'Emmanuel Thomas ?

Or, lorsqu'on consulte le *Topographia Botanica* de Gaudin (vol. VII du *Flora Helvetica*, 1833), on voit bien que ce n'était pas l'opinion de ce dernier auteur qui (p. 126; article « Devens ») parle d'abord du jardin

¹ Dans la zone limitrophe italienne, l'*Andropogon Gryllus* se trouve à Chiavenna et en plusieurs endroits dans la Valteline, par exemple à Morbegno (Massara 1834, p. 11) et à Sondrio où nous l'avons observé nous-même le 13 août 1955.

de Thomas, mais ensuite énumère les espèces du VOISINAGE de celui-ci (« Ceterum regio vicina... »); c'est là qu'on lit: « in pratis, *Andropogon Gryllus* ». Aucune mention n'est faite d'une plantation ! Nous ne trouvons rien non plus chez d'autres auteurs, ni dans les herbiers.

La note de Jaccard a fait dire, quelques années plus tard, à Schinz et Keller, auteurs de la *Flora der Schweiz* (1900, p. 35): « Bex angepflanzt ».

En 1918, Hermann CHRIST s'est opposé à cette indication. Il écrit (p. 57): « Schinz u. Keller fl. irren, wenn sie den Waadtländer Standort als ‚angepflanzt‘ bezeichnen. Haller konstatiert ihn 1760, ich fand ihn 1856 unzweifelhaft wild. Ebenso verhält sich dort *Diplachne* ». Il montre (p. 45) que déjà en 1760, Albrecht de HALLER a trouvé l'*Andropogon Gryllus* près de Bex (« circa Mason ») (lettre de Haller à Werner de La Chenal, Bâle, en date du 20 août 1760). Mais Christ n'explique pas pour quelles raisons l'hypothèse d'une plantation par Thomas, contemporain de Haller, devrait être exclue.

Il devait le faire dans deux lettres adressées la même année à Henri JACCARD. Vu leur importance, nous publions ci-dessous ces lettres¹.

Première lettre

Riehen [Bâle], 25 oct. 1918.

Mon cher confrère,

Dans votre Catalogue, p. 375, vous dites à propos d'*Andropogon Gryllus*: On sait que cette pl. du Tessin a été plantée par E. Thomas dans une station voisine de Bex. Il vous intéresse peut être que HALLER, dans une lettre à LA CHENAL du 20 août 1760, écrit ceci:

« *Reperi satis circa Mason Ischaemum Gryllum* ».

Donc, il appert clairement qu'il ne peut être question d'une station créée par le fils de l'employé de Haller, mais que cette station est aussi spontanée comme celles de *Diplachne* et tant d'autres graminées thermiques de ces parages. Haller aurait dû nécessairement connaître cet essai d'« impatriation » de cette plante effectué par un membre de la famille des Thomas ! Du reste, lorsque j'ai cueilli la plante sur les lieux avec Jean Muret, celui-ci n'a soufflé mot qu'il s'agit là d'une esp. introduite. Si Muret, très pointilleux à cet égard, avait eu le moindre soupçon, il me l'aurait dit sans doute. C'est donc une espèce indigène rétablie pour votre flore !

¹ Les lettres sont en notre possession.

Vous étiez assez bon de me faire espérer encore quelques doubles. Si vous en possédez encore du dit *Gryllus*, vous seriez bien aimable d'y ajouter un échant.

Mille choses affectueuses

Christ

Deuxième lettre

Riehen [Bâle], 31 oct. 1918.

Mon cher confrère,

Meilleurs remerc. pour les doubles que je viens de recevoir en bon état.

.....
Maintenant, reprenons ¹ le cas *Gryllus*. Ce cas est résolu par la preuve HISTORIQUE ! Voici l'affaire.

Il existe à Bâle la correspondance EN ORIGINAL (lettres autographes !) et étendue entre HALLER et son ami Werner de LA CHENAL que j'ai eu la bonne chance de compulsier et d'éditer. Il en appert que Haller, pour se rendre à Roche, sa résidence future, a quitté Berne le 24 juin 1758. A Roche, il a de suite commencé à herboriser activement et, en nombreuses lettres, il a raconté le résultat de ses recherches.

Je vous transcris ici la lettre qui vous intéresse: du 20 août 1760:

« Ego per meo itinere plus... novos cives hac aestate detexi. Astragalum album alis bifidis, flavum: hic Phaca est, Sabinam multiformem, Andromedam triangulam, etsi nondum floruit, novam certe plantulam, Saxifragam pyrenaicam tridact. latifoliam, Saxifragam serpylli folio. Samolum: hunc prope Rupem..... *Reperi satis circa Mason Ischaemum Gryllum* et alia forte pulchra. »

Donc HALLER a trouvé, pendant son séjour à Roche, à un endroit dit Mason, le *Gryllus* et l'a indiqué à son ami Bâlois. Mason doit être là-bas: vous n'aurez pas de peine à l'identifier. Du Tessin, il n'y a pas question. Haller n'y était jamais. Et Haller dit qu'il a trouvé la plante *satis* i.e. en quantité. Par là l'hypothèse d'une plantation par un Thomas dont Haller était dupe tombe absolument. Haller a commencé à instruire ses employés Thomas en botanique seulement après son arrivée à Roche, et

¹ Si Christ a repris le cas dans une seconde lettre, c'est probablement parce que Jaccard n'a pas voulu « se rendre » de suite ! Les lettres de Jaccard ne semblant plus exister, nous ignorons ce que celui-ci a répondu.

entre le laps de temps du départ de Berne: 24 juin 1758 et août 1760 un Thomas n'aurait pas planté le *Gryllus* « en quantité » pour le faire cueillir par Haller.

Donc il faut se rendre ! Et personne des Thomas, avant 1760, n'était au Tessin pour chercher le *Gryllus* vivant !

Si vous dites que Haller n'a connu le *Gryllus* que du Tessin, vous vous heurtez contre l'ASSERTION FORMELLE de la dite lettre du 20 août 1760.

Mille salut. amicales

Christ

Nous nous rallions pleinement à l'opinion de Christ. L'*Andropogon Gryllus* est à rétablir pour la flore indigène de Bex.

L'espèce y habite la colline du Montet: le côté nord, aux Devens (station pas retrouvée par les botanistes récents), le sud-ouest, entre les vignes et la Combaz (nombreux collecteurs) et le sud-est, au lieu dit « Mazot », sous le Belvédère (E. Wilczek et D. Dutoit 1928 in herb. Lausanne)¹. La dernière station est sans doute celle de Haller (« mason »).

Ajoutons que l'herbier d'Albrecht de HALLER filius (1758-1823) qui est incorporé à l'herbier Delessert, Genève, contient un échantillon d'*Andropogon Gryllus* de Bex². Il est étiqueté comme ceci: In prato sicco prope Bex sub castaneto. 1412. (Ce chiffre correspond au numéro de l'espèce dans le *Historia*, 1768, vol. II, p. 202, d'Albrecht de Haller pater.) Il n'est pas exclu qu'il s'agisse là d'une plante récoltée par Haller père. On sait qu'il existe dans l'herbier d'Albrecht de Haller fil. un certain nombre d'originaux de son père (voir Briquet 1907, p.191).

BIBLIOGRAPHIE

- 1932 BRAUN-BLANQUET, J. und RÜBEL, E.: Flora von Graubünden. Erste Lieferung. Veröff. Geobot. Inst. Rübel Zürich, fasc. 7.
- 1907 BRIQUET, J.: Albrecht de Haller filius, botaniste bernois. Bull. Inst. Nat. Genevois, vol. 37, p. 178-198.
- 1910 CHENEVARD, P.: Catalogue des plantes vasculaires du Tessin. Mém. Inst. Nat. Genevois, vol. 21.
- 1918 CHRIST, H.: Der Briefwechsel der Basler Botaniker des 18. Jahrhunderts Achilles Miege, Werner de La Chenal und Jakob Christoph Ramspeck mit Albrecht v. Haller. Verh. Nat. Ges. Basel, vol. 29, p. 1-59.

¹ D'après une aimable communication de M. P. Villaret, Lausanne (15 décembre 1955).

² Voir aussi: Hackel et Briquet 1907, p. 28. Cette publication a échappé à Christ.

- 1882 DURAND, Th. et PITTIER, H.: Catalogue de la flore vaudoise. Lausanne.
- 1811 GAUDIN, J.: Agrostologia Helvetica. Vol. I. Paris.
- 1828, 1833 GAUDIN, J.: Flora Helvetica. Vol. I et VII. Zurich.
- 1867 GREMLI, A.: Excursionsflora für die Schweiz. Aarau.
- 1907 HACKEL, E. et BRIQUET, J.: Revision des Graminées de l'Herbier d'Albr. de Haller filius. Ann. Cons. et Jard. Bot. Genève, vol. 10, 1906-1907, p. 26-98.
- 1895 JACCARD, H.: Catalogue de la flore valaisanne. Mém. Soc. Helv. Sc. nat., vol. 34.
- 1834 MASSARA, G.F.: Prodomo della Flora Valtellinese. Sondrio.
- 1810 MURITH [L.J.]: Le Guide du Botaniste qui voyage dans le Valais. Lausanne.
- 1842 RAPIN, D.: Le Guide du Botaniste dans le canton de Vaud. Lausanne.
- 1862 RAPIN, D.: Guide du Botaniste dans le canton de Vaud. 2^{me} éd. Genève et Paris.
- 1900 SCHINZ, H. und KELLER, R.: Flora der Schweiz. Zurich.
- 1822 SUTER, J.R.: Flora Helvetica, Ed. 2 (par J. Hegetschweiler). Vol. II. Zurich.

Genève, 26 décembre 1955.